

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ASSOCIATION PLEINE MER :

Pour une pêche équitable

Suite aux conflits récents sur le bar et à la peur redondante d'une fermeture en fin d'année, les pêcheurs artisans du Golfe de Gascogne appellent l'ensemble des professionnels de la façade Atlantique à se fédérer et proposent les points suivants pour amorcer une sortie de crise.

L'Etat français doit rendre des comptes sur le nombre de licences bar attribuées, tant accessoires que ciblées. En effet, les mesures restrictives qui interviennent à chaque fin d'année ne sont pas acceptables, mettent la vie des entreprises de pêche en péril, et dénotent d'une incohérence dans la répartition des licences. Si un nombre adapté de licences était distribué, la ressource serait préservée et les restrictions n'auraient pas lieu d'être.

Si la limite de capture du bar est de 2032 tonnes, les licences distribuées ne doivent pas dépasser ce chiffre. Or en additionnant les limites de capture associées aux licences ciblées sur le bar, uniquement dans le Golfe de Gascogne, on obtient déjà le chiffre de 2854 tonnes, auxquelles s'ajoutent 2178 tonnes pour les licences accessoires. Sans compter tout le bar pêché au dessus du 48^{ème} parallèle, les bateaux qui peuvent pêcher 200kg/mois sans licence, ni la pêche plaisance sur laquelle l'administration n'a aucune visibilité.

Ces chiffres montrent bien l'ampleur du problème : 5032 tonnes sont distribuées via les licences ciblées et accessoires, seulement dans le Golfe de Gascogne, ce qui est déjà deux fois supérieur au quota national ! Une autre idée de l'aberration de cette répartition des licences : en respectant les restrictions actuelles, plus de 50% du quota serait consommé sur les mois de janvier, février et mars en 2020.

Les pêcheurs savent d'ors et déjà qu'une attribution équitable des licences restera pendant longtemps un vœu pieu, ainsi l'ouverture du quota de bar au 1^{er} avril permettrait de résoudre grandement le problème actuel. En effet, les fermetures potentielles interviendraient en février/mars, en période de frai, ce qui permettrait un repos biologique, sans pénaliser les pêcheurs artisans qui sont déjà contraints par les intempéries.

Les pêcheurs souhaitent aussi rappeler que la répartition de l'espace n'est actuellement pas équitable. Alors que les petits bateaux ne peuvent souvent pas pêcher au-delà des 20 miles, il n'est pas rare de retrouver de plus gros bateaux dans la bande des six miles voir même des trois miles. Or cette zone est plus fragile et ne peut pas soutenir une pression de pêche trop intense. Il serait donc normal que certains bateaux aux fortes capacités de pêche n'aient pas accès aux zones dont les plus petits bateaux dépendent.

Les pêcheurs qui défendent ces propositions ne souhaitent pas attaquer un métier ou une taille de bateau. Leur seul objectif est d'arriver à plus d'équité. Il serait pour cela nécessaire de définir les possibilités de pêche des bateaux en fonction du nombre de jours passés en mer sur l'année. En effet, un bateau qui travaille 350 jours par an n'a pas le même impact sur la ressource qu'un bateau qui travaille 200 jours. Il paraîtrait donc plus juste de prendre ce critère en compte pour définir des

critères de gestion de la ressource, qui valorisent les bateaux qui limitent leur temps de pêche et préservent la ressource.

Pour poursuivre le même objectif d'équité, il est nécessaire de prendre en compte pour chaque flottille, le pourcentage de bénéfice que représente chaque espèce. En effet, un bateau qui dépend à 90% du bar ou un bateau qui en dépend à 3% ne seront pas impactés de la même façon par les mesures de gestion.

Pour que ces revendications soient entendues et appliquées, les pêcheurs artisans français doivent continuer à se fédérer, pour porter leurs voix jusqu'aux instances décisionnelles. Les pêcheurs demandent aussi aux professionnels de la filière (mareyeurs et poissonniers) de les soutenir pour préserver la durabilité de la filière. Le métier en appelle aussi aux consommateurs de poisson : pour préserver la pêche artisanale et ses ressources, il est nécessaire que tous les maillons de la filière soient impliqués dans le combat.

Si vous souhaitez soutenir ce combat, n'hésitez pas à nous rejoindre :

<https://www.helloasso.com/associations/pleine-mer/adhesions/adhesion-a-l-association-pleine-mer>